

Cette conversion a mis presque toute la presse anglaise dans un état de fureur difficile à décrire. Plusieurs journaux demandent jusqu'à quand le docteur Pusey sera laissé à Oxford, distillant le poison à la jeunesse, à l'aide de son enseignement hébraïque. D'autres vont plus loin : ils désirent voir tous les puseyistes privés des bénéfices dont ils jouissent, et interdits dans l'exercice de leur ministère ; ils sollicitent leur expulsion des universités et des paroisses. Ces excellents journaux perdent de vue une circonstance importante, c'est que la moitié du clergé anglican est partisan des doctrines romaines en honneur par le docteur Pusey, M. Newman et leurs savans amis. Etouffer le puseyisme, ce serait ôter à l'Eglise anglicane ce qui lui reste de vie et d'espérance.

L'Angleterre n'est pas la seule partie de l'empire britannique où le catholicisme voie venir à lui les protestans. Le *Bengal-Catholic-Herald*, du 15 juillet, annonce la conversion d'un jeune protestant et d'une demoiselle musulmane, qui ont l'un et l'autre abjuré leurs erreurs, dans l'Eglise catholique de Chandernagor. La même feuille, dans son numéro du 22 juillet, nous apprend que quatre musulmans et trois protestans ont suivi cet exemple et embrassé la foi catholique. Madras a aussi été témoin de plusieurs conversions ; dans le mois de mai dernier, vingt-quatre personnes converties y ont été baptisées. On comptait parmi elles dix protestans et quatorze musulmans. Au nombre des premiers, se trouvait le capitaine Cooke, dont l'abjuration a été reçue par Mgr. Borghi.

Une convocation extraordinaire vient d'avoir lieu à l'Université d'Oxford pour l'élection d'un vice-chancelier. Le docteur Wynter, président du collège de Saint-Jean, le même qui a joué un rôle si éminent dans le procès du docteur Pusey, a été élu sur l'invitation du duc de Wellington, chancelier de l'Université. C'est la quatrième fois qu'il est choisi pour remplir cette charge. A la vérité, il n'y est pas appelé précisément par le choix de ses collègues ; car la nomination appartient au chancelier ; mais l'Université a le droit de sanctionner son choix ou de s'y opposer. Toutefois, il est bien rare qu'à ses membres se mettent en opposition avec le grand-maître. Dans cette circonstance, par exemple, le parti du docteur Pusey, afin d'éviter un conflit, s'est abstenu en masse de se rendre à la convocation ; il n'a pas eu, ainsi, à ratifier la nomination d'un homme qui avait si peu mérité les honneurs de cette charge. La conduite du docteur Wynter, dans l'affaire du docteur Pusey, lui a aliéné tous les amis et partisans de ce savant théologien. Les puseyistes se ménagent l'occasion d'obtenir contre lui une éclatante justice ; mais on ignore par quelle voie ils y arriveront.

Un évêque anglican au sermon.—Voici une édifiante anecdote publiée par le *Western Times*, qui en garantit l'exactitude :

Mgr. Philpotts assistait, le dimanche 8 octobre, au service de l'après-midi, dans la cathédrale d'Exeter. Il avait pris possession du trône épiscopal ; les rideaux avaient été soigneusement tirés, de manière à mettre sa grâce à l'abri des influences de l'atmosphère, et rien ne paraissait devoir distraire le révérend prélat de sa méditation. Après l'office, le docteur Coleridge monta en chaire, et prêcha le sermon avec cette éloquence de paroles et cette force de pensées qui l'ont rendu célèbre parmi les hommes de la chaire.

Le discours se termina à la satisfaction et à l'édification générale, et le prédicateur, recueilli et immobile, attendait que l'éminent prélat daignât se lever pour donner aux fidèles sa pieuse bénédiction. L'orateur avait énergiquement reproché la conduite de ces chrétiens qui, après avoir passé six jours de la semaine au milieu des affaires mondaines, croyaient satisfaire au commandement du Seigneur en allant faire, le dimanche, acte de présence à l'église, pour y dormir. Ce sujet avait eu le mérite de tenir son auditoire en éveil. Mais en vain attendait-on la bénédiction épiscopale. L'étonnement, la curiosité, l'impatience dirigeaient tous les regards vers le trône de Mgr. Philpotts. Le suisse frappait les dalles de sa canne ; le prélat ne bougeait pas.

Enfin, sur l'invitation du prédicateur, le suisse frappa le pavé avec plus de force ; mais on n'entendait, pour toute réponse, que le ronflement d'un homme plongé dans un confortable sommeil. On fut obligé de redoubler la violence des coups ; et le prélat, réveillé en sursaut, s'arracha à son rêve. Il se leva silencieusement et, sans se douter de ce qui s'était passé autour de lui, entonna d'un ton solennel la bénédiction, par laquelle il donna congé à l'assemblée.

IRLANDE.

—Depuis trois mois, quatorze personnes ont embrassé la foi catholique dans la paroisse d'Inniscara, en Irlande.

—Mgr. Crolly, primat d'Irlande, a consacré, le 8 octobre, une nouvelle chapelle catholique, bâtie à Newtownhamilton dans l'archidiocèse d'Armagh.

—La consécration du très-révérend Olliffe, coadjuteur de Mgr. l'archevêque Carrey, de Calcutta, a eu lieu le 8 octobre, avec le plus grand éclat, dans la cathédrale de Cork (Irlande). « Les quatre parties du monde catholique, dit le *Cork Examiner*, étaient représentées à cette cérémonie : l'archevêque de Dublin, prélat consécrateur, représentait l'Europe ; le nouvel évêque, étant coadjuteur du Bengale, représentait l'Asie ; Mgr. Barron, évêque de Liberia et premier prélat assistant, représentait l'Afrique, et Mgr. O'Connor, évêque de Pittsburg, second assistant, représentait l'Amérique. Quelle curieuse coïncidence ! »

HOLLANDE.

—Une solennité religieuse, jusqu'ici fort rare en Hollande, et que l'on peut regarder comme preuve éclatante des progrès du catholicisme dans ce

pays, a eu lieu le 15 octobre à La Haye. Mgr. l'évêque de Curium, assisté de douze ecclésiastiques, a célébré, dans l'église du Westeinde, une messe pontificale, à l'occasion de la fête de sainte Thérèse. Un chœur de 80 voix d'amateurs et de dames de la ville et des environs, accompagné de 60 instruments, a exécuté une grand-messe en musique, composée par M. le chevalier Verhulst.

SUISSE.

—Mgr. l'évêque de Bâle vient d'administrer, à Lucerne, le sacrement de confirmation. La réception qu'on lui a faite dans cette ville a été très brillante.

Lucerne, 20 octobre.—Aujourd'hui, la commission que le grand conseil avait nommée pour examiner la proposition concernant les couvens d'Argovie a fait son rapport. Les conclusions reproduisent à peu près les termes de la proposition.—Après une longue discussion, l'assemblée a adopté la résolution suivante à une majorité de 87 voix contre 7 :

1^o D'après la protestation faite par les députations des Etats de Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug et Fribourg, le 31 août, et insérée dans le procès-verbal de la diète, dans l'affaire des couvens d'Argovie, il sera adressé à tous les Etats de la confédération, ainsi qu'à tous les confédérés, une déclaration qui exposera principalement l'injustice commise par la diète envers la confédération et la religion catholique, par la résolution concernant les couvens d'Argovie, et invitera les Etats à revendiquer les droits de la confédération et de la religion qui ont été méconnus. On dira dans cette déclaration que, dans le cas où les Etats ne répondraient point à ce vœu, et où la majorité des Etats ne remplirait pas le devoir de maintenir intact le pacte fédéral et persisterait dans la violation de ce pacte, on se réserve de faire ultérieurement toutes les démarches constitutionnelles qui seraient nécessaires.

2^o Le grand-conseil nommera une députation qui se joindra aux députations des Etats qui ont protesté le 31 août dernier en faveur de l'article 12 du pacte fédéral, et contre une résolution inconstitutionnelle, pour rédiger la déclaration ci-dessus mentionnée, prendre les mesures et faire les démarches nécessaires pour conduire l'affaire à un but conforme à la justice et aux principes de la constitution.

3^o Le gouvernement est en outre autorisé à organiser les forces du canton de Lucerne pour résister à toute agression du dehors : un crédit lui est ouvert à cet effet sur le trésor.

BELGIQUE.

—S. Em. Mgr. le cardinal-archevêque de Malines a confirmé, le 11, à l'hôpital militaire de Bruxelles, plusieurs soldats malades et quelques autres personnes. Parmi ces dernières on a remarqué un riche particulier qui a récemment abjuré le judaïsme.

DEUX-SICILES.

—Les sœurs de la Charité, récemment parties de Paris avec M. l'abbé Lelou, ont été reçues à Naples avec un enthousiasme et un appareil extraordinaires. Le roi Ferdinand a voulu que les plus grands honneurs fussent rendus aux Filles de saint Vincent-de-Paul. Le corps municipal a été à leur rencontre, et son chef est allé les complimenter sur le vaisseau même qui les amenait. Elles ont ensuite été conduites à terre, où quatre dames du plus haut rang, désignées par S. M., les ont accueillies. Les voitures de gala les ont transportées à la première église. Le curé leur a présenté l'œuvrillon, puis il a entonné le *Te Deum*. De l'église le cortège presque royal les a escortées jusqu'à la maison qu'elles devaient habiter. Un déjeuner y était servi, et les quatre princesses se sont assises à leur table. Bientôt après, le ministre de l'intérieur leur a donné audience, et, en les apercevant, il s'est félicité de les posséder à Naples. D'autres villes envient à la capitale des Deux-Siciles le bonheur d'avoir un établissement de Sœurs : il faudra répondre à leurs vives sollicitations et y envoyer des Filles de la Charité.

VÉNISE.

—L'ordre de Saint-Dominique vient d'être rétabli à Venise. Le dimanche 1^{er} octobre, S. Em. le cardinal-patriarche a célébré la messe dans le nouveau couvent qui a été donné à quelques frères-prêcheurs, dont plusieurs ont appartenu jadis au monastère vénitien du Saint-Rosaire.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Catholicisme à la Nouvelle-Orléans.—Les difficultés survenues entre les marguilliers de la Nouvelle-Orléans et l'évêque de la Louisiane, de ridicules qu'elles étaient par les prétentions des premiers, prennent un caractère grave et alarmant pour les personnes étrangères à tout esprit de tracasseries et de vexations ; et les vrais catholiques, ceux qui considèrent leur religion sous son véritable point de vue, et qui la suivent d'après les bases posées par J.-C., se demandent avec inquiétude si messieurs les marguilliers profiteront de toutes les occasions pour jeter le trouble parmi le troupeau de fidèles qui cherchent leurs consolations sur cette terre, dans le sanctuaire de la religion. Hélas, cette inquiétude ne semble que trop fondée, si nous cherchons dans le passé les tentatives faites pour renverser la discipline de l'Eglise catholique. N'avons-nous pas eu déjà à gémir des troubles survenus en 1828, entre Mgr. Rosati, évêque de St. Louis et administrateur de l'Eglise de la N.-O., et les marguilliers de la N.-O. ; le principal sujet de ces troubles était la nomination du curé que les marguilliers voulaient obtenir comme aujourd'hui, au prix même du repos des catholiques. En vain, ces messieurs implorèrent-ils le Congrès des Etats-Unis pour obtenir un droit qu'ils ne peuvent avoir, raisonnablement parlant ; le Congrès fut aussi sourd à leur des-